



Dossier technique Sélective Inter
Régionale 4 Nord TR

14 et 15 mai
Lons le Saunier

Note technique Sélective Inter Régionale 3 Nord TR

Compétition sélective pour les Championnats de
France pour les filières Elite et Nationale

Régions concernées : IDF, Grand Est, Hauts de France,
Bretagne, Normandie, Centre, Bourgogne-Franche-
Comté, Pays de la Loire, Centre Val de Loire

Forclusion / limite d'engagement :

28 avril 2022

Lieu de compétition

GES du Solvan
675 rue Robert Schumann
39000 Lons-le-Saunier

Contacts techniques

François DEODATI : 06 83 06 52 47

francois.deodati@gmail.com

Engagements des gymnastes :

Tarifs

Trampoline Synchronisé :

Filière Elite : 36,80 euros par paire

Filière Nationale : 26 euros par paire

Trampoline individuel :

Filière Elite : 37,60 euros par gymnaste

Filière Nationale : 22 euros par gymnaste

Les engagements sont à réaliser par engagym avant le 28/04/22

Procédure d'engagement des juges

- ✓ Les juges doivent être engagés via engagym – rubrique Accréditation juge TRI et/ou juge TRS avant le 28/04.
- ✓ En cas de prêt de juge, l'engagement est à faire par mail à [adresse](mailto:legallomax@orange.fr) mail responsable juges legallomax@orange.fr
- ✓ Le livret de juge devra être présenté au juge arbitre le jour de la compétition.
- ✓ Les horaires des réunions des jurys seront donnés avec l'organigramme définitif.
- ✓ Les juges engagés pour la compétition seront à la disposition des responsables de juges pour toute la compétition.
- ✓ Les juges devront être disponibles sur toute la compétition (NA, EL). La réglementation en vigueur sera appliquée.
- ✓ En cas de non présentation ou de départ d'un juge durant la compétition, le club sera pénalisé de l'amende en vigueur.

Accréditations

Les demandes d'accréditations dirigeant et entraîneurs se font via engagym comme pour les gymnastes.

A l'accueil des clubs, chaque responsable de club se verra remettre les accréditations suivantes :

- 1 accréditation dirigeant (s'il en a fait la demande sur engagym)
- 1 accréditation par gymnaste engagé
- 1 accréditation par juge engagé
- 1 accréditation par entraîneur (s'il en a fait la demande via engagym)

Le nombre d'accréditations entraîneur pour chaque club est défini par le nombre de gymnastes (par discipline):

- 1 entraîneur pour 1 ou 2 gymnastes
- 2 entraîneurs pour 3 à 8 gymnastes
- 3 entraîneurs pour 9 à 14 gymnastes
- 4 entraîneurs pour 15 gymnastes et +

Règlement des engagements

Les engagements sont à payer : **(avant le 6 mai)**

- Par chèque à l'ordre du Comité Régional BFC, chèque à envoyer à l'adresse suivante : **Comité régional de Gymnastique de BFC, 16 rue des Prés, 71300 MONTCEAU LES MINES**
- Ou par virement aux coordonnées bancaires suivantes **CCM DE MONTCEAU LES MINES**
COMITÉ RÉGIONAL DE GYMNASTIQUE DE BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ
RIB : 10278 02531 00021360501 22 IBAN : FR76 1027 8025 3100 0213 6050 122 BIC : CMCIFR2A

Accueil des clubs

- ✓ L'accueil des clubs s'effectuera : le vendredi de 20h à 22h, le samedi de 7h30 à 12h, le dimanche de 7h30 à 9h
- ✓ Vérifier les engagements de vos compétiteurs (catégories, n° de licence, date de naissance). Signaler toutes données erronées au secrétariat informatique avant la fin de l'échauffement général.

Cartes de compétition

Les cartes de compétition sont facultatives.

Forfait :

- Forfait déclaré avant la date de forclusion des engagements : pas de droits d'engagements à régler, pas d'amende.
- Forfait justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés. Un justificatif doit être fourni (certificat médical, etc...)
- Forfait non déclaré ou forfait non justifié après la date de forclusion des engagements : droits d'engagement conservés, amende.

Le forfait est à déclarer via l'application engagym. Les forfaits de dernière minute (moins de 48h avant la compétition) doivent également être envoyés par mail à francois.deodati@gmail.com en précisant chaque fois le club, la discipline, la filière, la catégorie et le nom du ou des gymnastes.

Vérification des licences

ATTENTION : Les licences des athlètes et entraîneurs seront vérifiées à l'entrée de la salle d'échauffement.

L'entraîneur devra les avoir avec lui. Elles devront comporter les photos des athlètes présents.

Certificats de performance

Certaines catégories nécessitent un certificat de performance. Ce certificat doit être envoyé à la Fédération Française de Gymnastique à certificatmedicalelite@ffgym.fr au plus tard 7 jours avant la compétition concernée (soit avant le 7 mai). La liste des certificats de performance à jour est disponible sur le site de la Fédération Française de Gymnastique.

Les gymnastes dont le nom ne figure pas sur cette liste et qui ne sont pas en mesure de fournir ce certificat sur le site de la compétition ne seront pas autorisés à concourir.

Modalités de compétition

Entraînement plateau

Horaires d'entraînement plateau : vendredi de 20h à 22h.

Echauffements

Echauffement articulaire en espace d'échauffement. Echauffement spécifique sur le plateau de compétition.

Organisation du plateau:

L'accès au plateau de compétition n'est autorisé qu'aux compétiteurs, aux entraîneurs, aux juges et aux pareurs en tenue. Les compétiteurs doivent maintenir l'espace de compétition dégagé de leurs effets personnels.

Planning de compétition

Le planning prévisionnel est disponible ci-dessous. Le planning définitif sera diffusé sur le site de la FFGYM sur la page du calendrier de l'évènement.

PREVISIONNEL S4 * LONS LE SAUNIER * 14 et 15 mai 2022					
VENDREDI 13/05		SAMEDI 14/05		DIMANCHE 15/05	
20H-22H	Essais libres trampolines	8h-8h45	réunion juges	9h-13h	TRI Nationaux 9 ans, 10 ans, 11 ans, 12 ans, 13-14 ans
		9h-11h30	Synchros Nationaux puis Elite	13h-13h45	(TRI Nationaux 15-16 ans) (*)
		12h	palmarès synchros	13h 30	Palmarès
		12h-13h30	Pause repas		
		13h30-14H30	TRI Nationaux 17 ans et plus		
		14h30-15h30	TRI Nationaux 15-16 ans (*)		
		15h15-18h30	TRI Elites		
		19h	Palmarès		
*Possibilité de faire passer les nationaux 15-16 ans le dimanche selon les inscriptions en Elite et Nationale 17ans et +					

Récapitulatif des formalités techniques à accomplir

Formalité	Où	Date limite
Engagement des gymnastes	Engagym	28 avril
Accréditations juges, entraîneurs et dirigeants	Engagym	28 avril
Paiement des engagements	CR BFC	6 mai